



Liste des délibérations du Conseil Municipal

Mardi 5 novembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 5 novembre 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal en Mairie de FAMPOUX, sous la présidence de M. Didier LEDHE, Maire, pour donner suite à la convocation du 30 octobre 2024 afin de délibérer sur les questions suivantes :

MEMBRES PRESENTS : Didier LEDHÉ, Rudy LEFRANCQ, Nadine MERESSE, Luc GIMONET, Jérôme LEGUAY, Claude LEFEBVRE, Marie-Ange BEAURAIN, Audrey ASSET, Marie-Christine DELPORTE, Claudy CUVELLIER, Samuel HONORÉ, Camille DESCAMPS, Gérald LEGRAND.

MEMBRES EN VISIOCONFERENCE :

ABSENTS EXCUSE : Bernard DELERYUELLE

PROCURATIONS : Bernard DELERYUELLE à Didier LEDHÉ, Jérôme LEGUAY à Rudy LEFRANCQ jusqu'à son arrivée.

SECRETAIRE DE SEANCE : Camille DESCAMPS

Démarrage de la réunion 18h38

1. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 juin 2024 est approuvé.
2. Le Conseil Municipal décide d'arrêter le projet de cabinet médical [Délibération n° 202427](#)
3. Le Conseil Municipal a été informé de la démission de ses fonctions de M. Bernard DELRUYELLE et de la nomination de M. Claude LEFEBVRE.
4. Le Conseil Municipal a été informé de l'évolution du projet de rénovation de l'école, la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage a été reporté à la prochaine réunion.

Le Conseil Municipal a approuvé :

5. La vente du terrain rue des moulins : [Délibération n° 202428](#),
6. La modification de la délibération sur l'exonération temporaire des logements économes en énergie : [Délibération n° 202429](#),
7. La délibération sur la demande de miroir routier : [Délibération n° 202430](#),
8. L'organisation d'un camp d'ados hiver pour 14 places : [Délibération n°202431](#),
9. La désignation du prestataire pour la fourniture des repas de cantine : [Délibération n°202432](#),

Le Conseil Municipal a donné pouvoir à M. le Maire pour :

10. Signer la convention avec la médiathèque départementale du Pas-de-Calais : [Délibération n°202433](#),
11. Signer la convention de plantation et d'entretien avec la Communauté Urbaine d'ARRAS : [Délibération n°202434](#),
12. Signer toutes les demandes de financement dans le cadre du projet de la programmation des Ateliers Parents Enfant 2025 du REEAP dans le cadre du COG 2023-2027 au travers de la fiche thématique 4 « Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence ». [Délibération n°202435](#),
13. Le Conseil Municipal a validé les admissions en non-valeurs pour 3 sociétés en liquidation judiciaire et la créance d'une ancienne famille Fampoloise : [Délibération n°202436](#).